

Direction des sécurités
Bureau de la défense et de la sécurité
Affaire suivie par Anaïs GASPALON
Tél. : 03.80.44.66.47
pref-bureau-defense-securite@cote-dor.gouv.fr

Dijon, le 2 mars 2022

Compte-rendu des commissions d'information auprès du CEA Valduc et du CSMV 9 décembre 2021

Les commissions d'information (CI) CEA/CSMV se sont tenues le jeudi 9 décembre 2021 dans les locaux du Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives, Centre de Valduc, sous la présidence de Madame Nathalie AUBERTIN, directrice des sécurités, préfecture de la Côte d'Or.

La liste des personnes présentes se trouve annexée au présent compte-rendu.

L'ordre du jour de la réunion du CSMV était le suivant :

- Validation du compte-rendu de la Commission d'information du 9 juillet 2021 ;
- Activités / Bilan du 2ème semestre 2021 ;
- Présentation / Focus sur la formation du personnel affecté au CSMV.

L'ordre du jour de la réunion du CEA était le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la Commission d'information du 9 juillet 2021 ;
- Actualité du centre ;
- Bilan sûreté : événements significatifs depuis la dernière CI ;
- Informations sur l'évolution du centre de Valduc.

1 - Commission d'information du CSMV :

1.1 Approbation du compte-rendu de la Commission d'Information du 9 juillet 2021

Le compte-rendu a été approuvé.

1.2 Activités / Bilan du 2ème semestre 2021.

Le commandant KOLMAN, conseiller à la sécurité nucléaire de la base aérienne 113 à St Dizier et du Centre Spécial Militaire de Valduc, présente les activités du CSMV pour le second semestre.

Un exercice SN1 a été réalisé par la base aérienne 113 sur le CSMV, le 12 octobre 2021. Ce type d'exercice de niveau 1 s'effectue au moins une fois par an au CSMV avec les objectifs suivants :

- Consolider les acquis en matière de gestion de crise
- Mettre en œuvre le plan d'urgence interne du site (PUI)
- Jouer l'interaction avec le CEA Valduc
- Entraîner les équipes air et les équipes du CEA sur le CSMV via des entraînements communs.

Suite à cet exercice, le retour d'expérience a démontré:

- une bonne coopération entre le CEA et le CSMV et un soutien important de la part du CEA de Valduc. Cependant quelques points restent à améliorer comme la mise à jour de plans et de fiches réflexes.

Le 19 octobre 2021, l'inspection de l'armée de l'air et de l'espace (IAAE) a effectué un contrôle de l'activité opérationnelle du CSMV.

Cette inspection a pour but de vérifier que les exigences de sécurité nucléaire sont maintenues de manière permanente au cours de la vie des activités et des installations nucléaires sur le centre.

En plus des activités précédemment citées, le CSMV poursuit les travaux d'entretien et d'amélioration du centre conformément au référentiel de sécurité nucléaire.

Le CSMV s'assure que les bâtiments sont conformes aux prescriptions techniques.

1.3 - Planification des activités 1^{er} semestre 2022

Pour débiter l'année 2022, l'entretien des bâtiments restera l'une des principales activités du CSMV.

Un nouvel exercice de niveau SN1 aura également lieu en mars 2022.

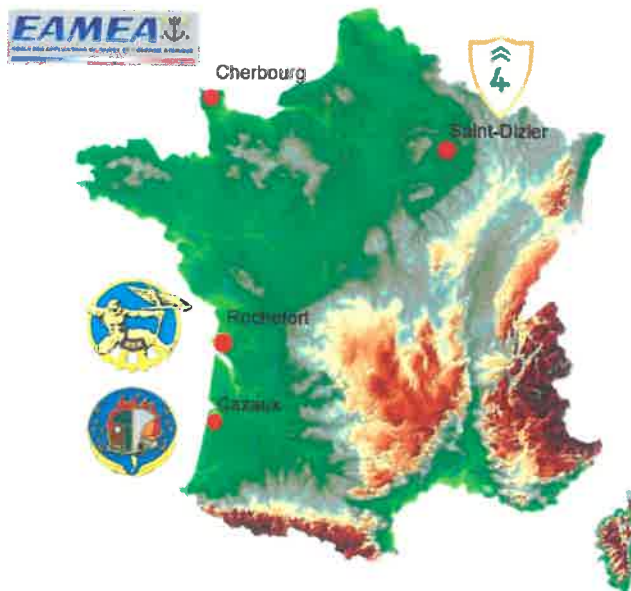
1.4 – Présentation/Focus sur la formation du personnel affecté au CSMV

La maîtrise des compétences des opérateurs du CSMV nécessite que le personnel ait suivi une formation, avec un niveau d'exigence en fonction des catégories.

Plusieurs étapes existent :

- formation initiale de spécialiste, au travers de stages ;
- formations complémentaires/parrainage sur le site avec un accompagnement dans l'acquisition des savoirs faire ;
- acquisition des qualifications opérationnelles ;
- maintien dans le temps des qualifications opérationnelles obtenues, avec quantification des opérations, si besoin le personnel peut repasser en phase de parrainage ;
- formations continues.

Sur l'ensemble du territoire, chaque centre est spécialisé dans un domaine de formation :



- **ROCHEFORT** : formation spécialisée des mécaniciens de l'AAE
- **CHERBOURG** : formation spécialisée dans la sécurité nucléaire (radioprotection)
- **CAZAUX** : formation spécialisée à la conduite de l'intervention en cas d'incident/d'accident (formation en matière de sécurité civile / pompier)
- **SAINT-DIZIER** : formation technique spécialisée sur le système d'arme

Chaque centre peut faire appel à un instructeur d'un autre centre pour délivrer une formation sur son domaine de compétence ou encore préparer le cours au profit de l'autre centre.

QUESTIONS DIVERSES :

Depuis 6 mois, des tirs d'entraînements sont entendus dans les communes alentours, notamment le week-end.

Ces tirs sont totalement indépendants du CSMV qui ne s'entraîne pas directement sur le centre et qui n'exécute aucun tir le week-end.

Les équipes du PSPG ne s'entraînent pas non plus le week-end.

Le CEA se renseignera afin de déterminer l'origine de ces tirs.

2 – Commission d'information du CEA :

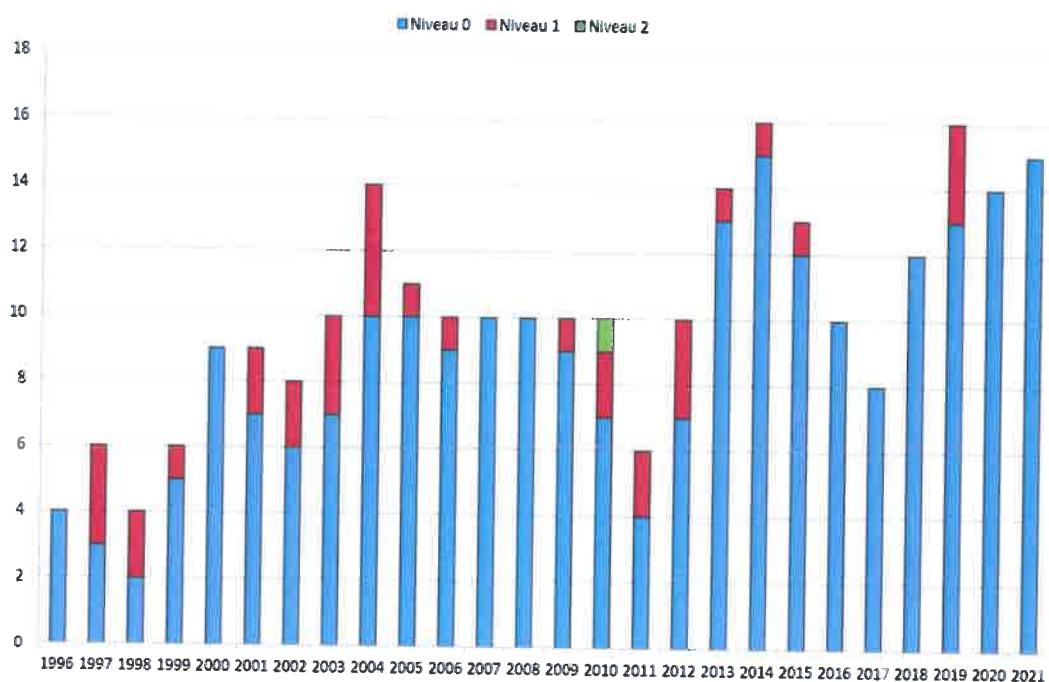
2.1 – Approbation du compte-rendu de la Commission d'Information du 9 juillet 2021

Le compte-rendu a été approuvé.

2.2 - Bilan sûreté : Événements significatifs (ES) depuis la dernière CI

En premier la Directrice du centre de Valduc présente une courbe donnant depuis 25 ans le nombre d'évènements significatifs annuels ainsi que leur niveau de gravité.

Pour rappel, un évènement significatif est un évènement qui contextuellement sort du référentiel et pour lequel le CEA Valduc effectue une déclaration auprès de l'autorité de sûreté. À l'issue de cette déclaration et dans un délai maximum de deux mois, le déclarant adresse un compte-rendu d'évènement significatif dans lequel il décrit les circonstances de l'évènement et les mesures prises pour éviter qu'il ne se reproduise.

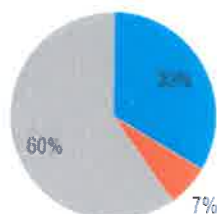


Depuis début le mois de juillet (date de la dernière CI), 6 évènements significatifs ont été déclarés, tous de niveau 0 (le plus faible).

Les activités ayant donné lieu à un évènement significatif en 2021 sont principalement liées à l'exploitation des installations (60%) et aux difficultés de réaliser, dans les délais impartis, les contrôles de bon fonctionnement des capteurs de surveillance (33%). Les domaines concernés sont principalement la sûreté et la radioprotection.

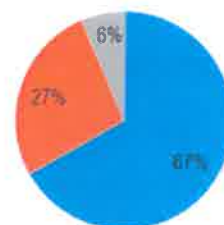
Activités en lien avec les ES

■ Contrôles ■ Maintenance ■ Exploitation



Domaine des ES 2021

■ Sûreté ■ Radioprotection ■ Environnement ■ Transports



2.3 – Faits marquants : période de juillet 2021 à décembre 2021

Les principaux faits marquants sur la période sont :

- L'internalisation du nouveau bâtiment de recyclage plutonium dans le périmètre clôturé du centre. Cette internalisation a été officialisée par le DAM le 18 octobre 2021 lors d'une manifestation qui a regroupé l'ensemble des acteurs du projet.
- La réalisation de quelques manifestations internes comme :
 - ✓ la visite de laboratoires, permettant aux salariés de mieux connaître le centre sur lequel ils travaillent,
 - ✓ des conférences (les forces sous-marines françaises aujourd'hui).
- La tenue d'une réunion avec chacune des mairies situées dans le périmètre PPI. Madame SECHERESSE, directrice du CEA Valduc, remercie toutes les communes pour leur accueil cordial et la qualité des échanges.

2.4 – Evolution du centre

Le centre de Valduc est en profonde évolution, celle-ci a deux origines :

- la demande de l'autorité de sûreté de reconstruire un certain nombre de bâtiments en commençant par ceux dont la sûreté doit être notablement améliorée,
- l'accueil de nouveaux programmes.

1^{ère} origine

La construction du centre date du début des années 60. Les installations ont été construites aux meilleurs standards de sûreté de l'époque, mais même si elles sont correctement maintenues, il est difficile voire impossible, de les transformer pour qu'elles répondent aux nouvelles exigences de sûreté et en premier lieu à la tenue aux séismes.

L'autorité de sûreté a donc demandé au CEA Valduc de rebâtir un certain nombre d'installations en commençant par celles présentant le plus de risques et donc permettant d'acquérir un gain en sûreté important.

Le 1^{er} bâtiment à être ainsi construit fut le bâtiment d'entreposage des matières nucléaires. Mis en service en 2007, ce bâtiment stable au séisme présente également une détection incendie améliorée. Le bâtiment actuellement en cours de reconstruction est l'installation de recyclage du plutonium. Le génie civil est terminé et le second œuvre s'achève (électricité, ventilation, réseaux gaz..).

Le prochain bâtiment est le bâtiment d'Intervention, de Surveillance et de gestion de Crise, le BISC. Il assurera au quotidien la surveillance sécurisée du site. Il regroupera l'ensemble des moyens techniques d'intervention mais également de gestion de crise. Le déboisement démarre et les opérations de génie civil débiteront fin 2022.

Un nouvel entreposage des déchets tritiés verra prochainement le jour. Celui-ci remplacera à terme deux installations. Stable sous séisme, doté d'un sas camion et d'une ventilation nucléaire, il permettra la réception de tous les types de déchets tritiés, il disposera d'une zone d'entreposage de fûts ainsi que d'un atelier de reconditionnement et de contrôle des déchets. Les travaux de construction de cette installation démarreront en 2022 pour une mise en service en 2025.

Naturellement, toutes les installations nucléaires du centre ne peuvent pas être reconstruites sur une courte période ne serait-ce que pour des raisons financières. L'autorité de sûreté a donc demandé pour les installations dont la reconstruction allait être différée, la mise en place de mesures compensatoires. C'est ainsi qu'un entreposage stable sous séisme largement automatisé a été construit à proximité du bâtiment de fabrication plutonium. Le premier colis a été transféré dans ce magasin fin 2019.

A l'instar de ce qui a été réalisé pour le bâtiment de fabrication plutonium, les procédés à risques seront également sortis du bâtiment de fabrication uranium. Ainsi une extension stable sous séisme regroupera les magasins matières ainsi que les procédés de fonderie. Les travaux de terrassement débiteront fin 2022.

2^{ème} origine

L'autre grande raison de l'évolution du centre est liée à l'accueil de nouveaux programmes.

Le 1^{er} est sans conteste le programme Simulation et l'implantation sur le site de Valduc de l'installation franco-britannique EPURE. Avec l'implantation de deux axes radiographiques supplémentaires, EPURE sera l'installation radiographique la plus complète au monde.

Avec ces 3 axes radiographiques elle présentera des performances au plus haut niveau mondial. L'année 2021 a vu le raccordement au hall d'expériences des blocs G et H qui accueilleront respectivement le 2^{ème} axe de maîtrise d'œuvre britannique et le 3^{ème} axe de technologie similaire à celui de l'axe 1 et de maîtrise d'œuvre DAM.

Ainsi avec l'arrêt du réacteur tritigène des Célestins et de l'atelier d'extraction du tritium de Marcoule, il a été décidé que la prochaine installation dans laquelle le tritium serait extrait, après irradiation, serait implantée sur Valduc.

La zone où sera construit ce bâtiment est située au Sud du centre. L'an passé, le déboisement du terrain d'accueil a été réalisé et le terrassement a débuté avec les premiers tirs de mines. Cette grande installation nucléaire est destinée à l'extraction du tritium après irradiation de barreaux de combustibles dans le réacteur d'essai au sol de Cadarache. Le chantier de ce nouveau bâtiment sera externalisé pendant la phase de travaux puis internalisé dans la zone technique de Valduc.

Cette nouvelle installation va générer une augmentation des rejets de tritium tout en restant inférieurs à la limite réglementaire ainsi qu'une extension des entreposages. Le CEA travaille donc sur un renforcement de la surveillance environnementale au travers du déplacement de certaines stations comme Moloy, Salives ou Echalot. L'objectif étant que les prélèvements soient le plus représentatifs possible. De nouvelles stations seront également installées afin de couvrir au maximum le périmètre autour du centre (Le Meix, Frenois, Lochère).

Naturellement, tous ces chantiers nécessitent une évolution des infrastructures du centre. Ainsi pour faire face à l'augmentation du nombre de m² de bâtiment, une nouvelle chaufferie biomasse sera implantée dans la partie Sud du centre. Il en est de même pour la centrale de production de gaz qui sera située dans la même zone.

Pour faire face à l'accroissement du nombre de salariés présents sur le site du fait de ces grands chantiers et à la nécessité d'accroître la sécurité du site, l'entrée du centre va être complètement repensée. La première phase a consisté à agrandir le parking extérieur, la seconde sera l'implantation d'un rond-point sur la D101K ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment accueil.

QUESTIONS DIVERSES :

Pourquoi le CEA Valduc a été choisi pour la partie importation/production de tritium ?

L'atelier situé à Marcoule a été arrêté. Deux facteurs expliquent ce choix :

- la volonté du CEA de séparer les activités « civiles » des activités « militaires »,
- les compétences pour travailler le tritium sont à Valduc.

L'entreposage des déchets tritiés de CADARACHE ou Marcoule diminue t-il à la faveur du CEA Valduc ?

Il n'y a pas de déchets tritiés qui arrivent de Marcoule au CEA Valduc. Les déchets tritiés présents sur le centre sont uniquement des déchets générés par le CEA DAM.

Les 8 communes autour de Valduc ne pourraient-elles pas bénéficier d'aides au vu des contraintes qui sont imposées de par leur proximité avec le centre ?

La réglementation en vigueur ne prévoit pas de dotation spécifique pour les communes situées à l'intérieur du périmètre de protection établi autour du centre de Valduc. Cette question de la « compensation financière » liée aux contraintes de la présence d'un site tel que Valduc pour les communes se situant à l'intérieur du PPI sera néanmoins relayée à l'administration centrale.

Concernant l'exercice qui a eu lieu au mois de novembre, le CEA vérifiera, pour les prochains exercices, sa liste de diffusion, afin que toutes les communes soient bien informées, ceci dans le but d'éviter tout inquiétude auprès des habitants des communes concernées :

Lors des prochains exercices relatifs à la sécurité du centre, la cellule en charge de ces exercices s'engage à prévenir tous les maires des communes situées dans le périmètre du PPI.

Un exercice intégrant la population alentours au CEA est-il prévu ou envisageable sur l'année à venir ?

À ce jour, aucun exercice n'est programmé par la préfecture. Un exercice testant le PPI a été joué en 2019. Même si cet exercice n'avait pas inclus un scénario dans lequel les communes jouaient physiquement un confinement, la participation des communes via l'automate d'alerte a été testée.

En matière de sécurité civile et de défense civile, la préfecture a chaque année des objectifs de planification, avec des exercices joués afin de valider ses plans. Cette planification étant extrêmement vaste, il n'est pas envisagé, dans l'immédiat, d'organiser un exercice en lien avec les communes du CEA Valduc.

Néanmoins, chaque commune peut organiser ses propres exercices notamment dans le cadre de la validation de son PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation
La directrice des sécurités,

Nathalie AUBERTIN